

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Le partage de la valeur

Objectifs pédagogiques :

Faire le point sur la loi de 2025 ayant transposé l'ANI sur le partage de la valeur. Elle doit permettre d'identifier et de sécuriser l'application des nouvelles règles.

Public visé : expert-comptable, expert-comptable stagiaire, collaborateur de cabinet.

Date et durée :

Mardi 17 novembre 2026 de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h), en distanciel synchrone.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragection.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : aucun prérequis.

Tarif Terra Gestion : 185 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposé théorique et apport de connaissances par le formateur
- Présentation interactive à l'aide d'un support visuel (diaporama)
- Échanges et discussions avec les participants tout au long de la session
- Études de cas et mises en situation adaptées au contexte professionnel des apprenants
- Partage d'expériences et analyse de situations rencontrées par les participants

Moyens techniques :

- Formation dispensée en classe virtuelle via un outil de visioconférence (Teams, Zoom, Google Meet ou équivalent).

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation.

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 20 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard de ses attentes.

Programme détaillé :

1 – Introduction

- Point sur les principaux dispositifs d'épargne salariale
- Rappel des règles d'éligibilité des salariés et dirigeants

2 – Prime de partage de la valeur : régime social

3 – Participation et intéressement : impacts de la loi

- Participation facultative et dérogatoire dans les entreprises non tenues d'appliquer un régime de participation
- Autres mesures : avances sur participation et intéressement, délai de mise en place de la participation, etc.

4 – Obligation de mettre en place un dispositif de partage de la valeur dans les entreprises d'au moins 11 salariés

5 – Plan de partage de la valorisation de l'entreprise

6 – Augmentation exceptionnelle du bénéfice et autres mesures

FORMATEUR :

Mehdi LEBOUT, expert senior en droit social – Infodoc-experts